

**Réunion d'information relative au projet « PIEDROUX »**

Mercredi 4 juin 2014

Lieu : Centre culturel de Chênée

**Présents :**

Mme Maggy Yerna : Ville de Liège – Echevin

M Pierre BRICTEUX : Ville de Liège – Département de l'Urbanisme

M Vincent BRICHARD : Ville de Liège – Département de l'Urbanisme

M Alain MARCHE : la SA Compagnie Financière de Neufcour et SA Bouille -  
Demandeur

M Pierre PHILIPPART de FOY et Lucie LEFEBVRE : bureau PLURIS – auteurs de  
projet

M NIELS Antoine : expert en mobilité – auteurs de projet

Mme Christine RUELLE : ULG

M Julien PISSART : bureau Pissart – auteur de l'étude d'incidences.

**Participants :** environ 70 personnes

\*\*\*

- Introduction de la Ville de Liège pour informer le contexte et les objectifs de la séance.
- Présentation de M Julien Pissart sur les thématiques et les impacts du projet sur l'environnement qui vont être étudiés dans le cadre de l'étude d'incidences.
- Présentation par le bureau Pluris et ses bureaux associés de l'avant-projet.

Les observations, les suggestions et les points à étudier de l'assemblée portent sur :

Mme LECLERCQ, rue Sart Moray :

- Problème d'embouteillage existant sur la rue de Gaillarmont.
- Risque de raccourci pour la nouvelle voirie créée dans le projet.
- Tenir compte du développement de l'hôpital des Bruyères et du lotissement du Logis Social.

=> une étude complète de mobilité doit être menée sur toute la zone.

M. SPECHT, rue des Chaineux :

- Suivant la carte géologique, le site est traversé par la faille géologique d'Eiffel responsable du tremblement de terre dans les années 80. Le fond du vallon avec le ruisseau correspond à la position de la faille. Certains fonds de jardin de la rue des Chaineux sont descendus de 3,4 mètres.

=> Il y a donc un risque d'effondrement sur cette zone à construire. Est-il prévu quelque chose dans les prescriptions sur les risques sismiques ?

M. ANTOINE, rue Hippolyte Cornet :

- Toute la partie de terrain concernée par le projet est minée de galeries souterraines. L'entrée du charbonnage se faisait par la rue des Béchurons.
- => La problématique des galeries de mine doit être analysée sur le terrain.
- L'aménagement du carrefour sur le pont de Chênée avec un double rond-point comme à Retinne est une catastrophe. L'aménagement avec un « haricot-point » doit être étudié.
- Il serait préférable de faire d'abord un rond-point sur le boulevard Beaufrapont en face du Colruyt, puis à hauteur de la rue des Grands-Prés, et ensuite à hauteur du quai Borguet.
- Une remise à double sens des quais de la Vesdre vers Chaudfontaine doit être envisagée.

Mme EVRARD, rue des Chaineux :

- Que va devenir le ruisseau du Ri Ponet ?
- Quid de la décharge ménage/industrielle par rapport au ruisseau ?
- Comment la ferme « Père Lejeune » va-t-elle être intégrée au projet ?
- Qu'en est-il du projet « Cigale » ?
- Quels sont les résultats des essais de pénétration ?

Réponse de M. Marche : des essais ont été menés autour de deux puits de mine identifiés, puis de manière générale pour voir l'état du sol.

Famille COLLARD, rue de la Coopération :

- Que va devenir le ruisseau du Ri Ponet ?

Réponse de M. Marche : on ne touche pas au ruisseau.

- Problème d'inondation : le bassin d'orage est bien joli mais la maison de repos existante en contre bas a déjà été inondée.

M. RANDAXHE, rue de la Coopération :

- Quelle sera la contenance du bassin d'eau ? Que vont devenir les eaux pluviales des toitures et des voiries alors que Chênée-bas subit régulièrement des inondations ?
- Les chiffres des pics de circulation pour les heures de pointe ne sont pas corrects. Tout se concentre sur le pont de Chênée.
- Avez-vous prévu un transport en commun ?

M. KINET

- Pas de prise en compte des autres projets dans l'étude de mobilité.
- Les plages de saturation sont plus étendues que celles renseignées par l'étude de mobilité.

M. VILLE, rue du Centenaire :

- A l'heure de pointe du matin et du soir, des véhicules transitent par la rue des Courteaux au lieu de prendre la rue de Gaillarmont.

M. LHOIST, Chaudthier :

- Les projets immobiliers du quai Borguet et de la commune de Beyne-Heusay ne sont pas pris en compte dans l'étude de mobilité.

Mme LANDENNE, rue des Artisans :

- Il existe également un projet de 96 appartements rue des Prairies qui va déboucher sur la rue des Courteaux.

M. BYKENS, rue Hippolyte Cornet :

- On ne tient pas compte des transports en commun.
- Il n'y a pas d'infrastructure d'accueil pour les enfants dans le projet alors que la structure existante est saturée.
- Création de voies lente mais au vu de la dénivelée du site, il y aura beaucoup de voitures.
- Comment va être géré le stationnement alors qu'il existe déjà des problèmes à partir de 14h avec le stationnement des parents d'élèves.
- Il existe un risque de transit à travers les nouvelles voiries du lotissement, comme pour la rue des Haisses où un ralentisseur a dû être placé.
- Le problème de saturation en heure de pointe du matin se prolonge jusqu'à 8h30.

M. TOMSIN, rue Vieille

- Il faut tenir compte du terroir classé en site natura 2000 qui va être enclavé dans un système d'habitat.
- Comment les animaux vont-ils se déplacer du Bois des Bruyères vers la ferme du « Père Lejeune » ?
- Il existe la présence de blaireaux dans le crassier.
- Comment va-t-on amener les chevaux au manège ?
- Le propriétaire du manège demande une zone d'extension bordant le complexe pour les chevaux, ce qui a été refusé par le promoteur.
- L'aspect paysager du Ravel avec ses talus doit être laissé en l'état pour préserver la faune et la flore existante.  
⇒ Le côté nature du projet doit être approfondi pour préserver la biodiversité.

Mme HERMAL, Chaudthier :

- Comment pourra-t-on sortir de son habitation par la rue des Piedroux ?
- Le projet doit être englobé dans l'ensemble des projets qui vont être développés.
- Que va-t-il se passer si la commune de Chaudfontaine n'accepte pas le projet ?
- Comment allez-vous raccorder les Piedroux sur les nouvelles voiries ?
- Il existe un problème de stationnement dans le quartier des écoles.
- Les heures de pointe sont plus longues que celles décrites dans la présentation
- Comment va se passer la mobilité durant le chantier : blocage des routes, information préalable,....

M. MONFORT, rue Piedroux :

- Comment va être géré la distribution d'eau ? Aucune puissance dans le quartier Piedroux, pas de canalisation possible sur la rue des Piedroux.
- Comment se passe la traversée du Ravel ? C'est un site protégé non franchissable, voie à une seule sens alors que double sens proposé.

Réponse de M. Marche : une discussion a été menée avec la DGO1, le passage est existant, cela ne pose pas de difficultés particulières.

Mme ANDRE, Chaudthier :

- Il existe une différence de qualité d'habitat entre le bas et le haut du projet.
- A-t-on pris en compte la qualité de vie de l'ensemble des habitants, des promeneurs,....

Mme BALLERIAUX, rue Chafette

- Le projet va entrainer une diminution de prix des maisons existantes.
- Le projet va entrainer une destruction des vues et de l'environnement.
- Pourquoi mettre dans le projet des immeubles à appartements ?
- Pourquoi ne pas construire à d'autres endroits, par exemple sur des friches ?

Mme BOUSSA, rue de Chêvremont

- Que va-t-on faire sur la rue de Chêvremont, à l'entrée du site ? La route va-t-elle être élargie ?

La séance est levée à 23h00 par M. Vincent BRICHARD qui rappelle les échéances et adresses de transmission des remarques.

Le Premier attaché spécifique,

Pierre BRICTEUX

